



Pumpernickel

... malgré tout !

UNE FOIS N'ÉTANT PAS COUTUME, Pumpernickel vous présente ses meilleurs vœux pour 2007. Oui, c'est ça, bonne année, malgré tout ! Parce que, où que se tourne le regard, la situation est terrible. C'est d'abord à ceux qui ne nous intéressent que trop rarement que cela s'adresse. Qui sont-ils et surtout combien sont-ils ? Des millions en France, nous dit la Fondation Abbé-Pierre, des centaines à Wissembourg comme en témoignent la rallonge récemment votée pour alimenter le compte du centre communal d'action sociale et le geste de la dernière chance d'Éric Jung, contraint de planter sa tente place de la République pour se faire entendre des bailleurs de minima sociaux. On leur trouve tous les noms : nouveaux pauvres, indigents, travailleurs pauvres, sans-domicile, exclus, les formules ne manquent pour qualifier la misère de ceux qui marchent, yeux baissés, pour échapper au jugement des ignorants.

Bonne année tout de même ! Et qu'on en profite pour considérer notre semblable avec d'autres lunettes que celles de la mise en concurrence, du défi, de la compétition, de la lutte et de la course à la première place.

Pumpernickel

Aux urnes, absolument !

CA Y EST, l'électoral circus a démarré cette tournée qui va essayer de nous intéresser quatre longs mois encore. À en juger à la mise en jambe, nous aurons du mal à faire le tri entre le débat et le déballage, l'essentiel et l'accessoire, le projet et la promotion.

Sans vouloir être trop méchant avec quiconque, peut-on être attentif à celle qui dit qu'elle attend notre opinion pour se faire la sienne, alors qu'elle a déjà pris, entre autres, la décision de nous faire revoter autant de fois qu'il sera nécessaire pour nous faire infirmer notre vote du referendum du 29 mai 2005 ?

Également, quel crédit accorder à celui qui passe son temps à dire que le gouvernement auquel il appartient ne vaut pas tripette, et qu'avec lui, ça va rompre, mais tranquillement(!) ? Ce qui n'est pas sans rappeler cette "force tranquille" avunculaire, reprise du titre d'une pièce de Louis Couperus, auteur néerlandais (1863-1923) qui est une réflexion sur la destinée humaine. Voilà qui relativise un peu l'imagination de Jacques Séguéla !

Pour les citoyens, l'enjeu est évidemment énorme, et ils doivent être nombreux à se prononcer, de préférence pour des gens

sérieux, et pas des candidats "drivés" par les boîtes de com' à la manière des chevaux de course par leur entraîneur.

Pour que cette élection ait un sens, et pour être sûrs d'y participer, allez donc au plus tôt à la mairie (elle en vaut bien le détour)

■ ou bien pour vérifier que vous êtes inscrit sur les listes électorales,

■ ou bien pour vous inscrire sur ces listes.

C'est notre présence en grand nombre qui peut amener celle/celui à qui nous aurons accordé notre confiance à s'interroger sur la vacuité de son discours et la vanité de ses petites ambitions.

Nous méritons forcément mieux que des mécaniques médiatiques qui nous débitent n'importe quelle banalité sur le ton de la forte sentence alors que les vraies questions sont systématiquement évacuées de la confrontation. Dérèglement climatique, paupérisation sociale, déséquilibre Nord-Sud, dépenses militaires, surveillance sociale, invraisemblance de la dette, discrimination, financiarisation de l'existence, dégradation environnementale (la liste n'est pas exhaustive), autant de sujets qui ne seront abordés que par la bande et que les citoyens se doivent d'imposer à ceux qui prétendent les représenter.

sommaire

...malgré tout	p.1	l'autre presse	p.5
aux urnes !	p.1	étienne schmitt	p.6
actualité municipale	p.2	lire / écouter	p.7
AMAP	p.3	carnet	p.7
solidaires	p.4	question vélo	p.8
royal	p.5	les amis de p.	p.8

DONS/ABONNEMENTS : 1, RUE SAINT-JEAN 67160 WISSEBOURG

Les articles publiés dans Pumpernickel peuvent être reproduits sous réserve de mention de provenance.

23 FÉVRIER 2002 – 20 DÉCEMBRE 2006
Ingrid Bétancourt et Clara Rojas,
sont séquestrées depuis 1760 jours
Ne les oublions pas !
www.ingridbetancourt.com

"Pumpernickel", directeur de publication : Antoine Michon
paraît en février, avril, juin, octobre et décembre
dépôt légal : à parution ; n° ISSN : 1271-6332

pumpernickel@laposte.net
www.pumpernickel.fr

reprographié à 500 exemplaires par "medialogik"
Husarenlager 6a – 76187 Karlsruhe

Téléphone : (0049) 721 53 12 992 ; Télécopie : (0049) 721 53 12 993

abonnement :

1 an, 5 numéros : 3 euros. Soutien : 6 euros

Actualité municipale

QUI PEUT détailler ce qui s'est passé ces deux derniers mois à Wissembourg ? La municipalité, et singulièrement le maire, vous donne-t-elle l'impression qu'elle continue à inventer, à solliciter les nouveaux talents, ou à tirer des leçons positives des cafouillages d'un récent passé ? Car des épreuves, nous en aurons eu notre lot, elles plombent encore lourdement l'ambiance, obligeant les "responsables" à justifier, justifier et justifier encore les ratrappages en catastrophe qu'ils ont dû opérer. Et que dire de cette presse qui ne parvient pas à sortir de son rôle d'encenseur du pouvoir ? Petit retour :

Allée des Peupliers : le fiasco

Citons d'abord les erreurs de conception d'une allée des Peupliers dont le moins que l'on puisse dire est que le résultat obtenu ne marque pas un changement fondamental par rapport au *statu quo ante*. Comme il faut être patient, compréhensif et indulgent, même lorsque c'est l'argent public qui est dépensé, accordons un peu de crédit à cette équipe de professionnels pour qu'elle nous montre lors de la seconde tranche de quoi elle est capable. Et ne soyons pas excessivement cruels, la réalité suffit, inutile d'en rajouter. Mettons qu'avec ce qui nous a déjà été imposé, nous avons toutes les raisons, et d'abord les meilleures, de redouter le pire. D'ailleurs, il est déjà là avec des solutions incroyables concernant la circulation des deux-roues que l'on soumet à un traitement que l'on n'oserait pas infliger à son animal domestique. Et ce ne sont pas les lampadaires qui devraient faire illusion bien longtemps devant la longueur des files d'attente occasionnées par ces nouveaux feux tricolores qui devaient tout changer. De l'avis général, le commentaire se résume à un "*et tout ça pour ça !*" le plus désabusé. Il semble qu'on ait touché le fond et que les décisions prises dans la précipitation, sans concertation avec les futurs usagers, aient achevé de contrarier les derniers *supporters* d'un pouvoir de moins en moins au contact de la réalité.

Solidarité sociale

La manifestation est maintenant oubliée, sauf de son protagoniste, on parle évidemment d'Éric Jung, contraint un vendredi soir, le 13 octobre dernier, à planter sa tente devant la mairie [qui est la maison commune, mais y avait-il encore une place pour y loger un vagabond ?] pour attirer l'attention du pouvoir sur la situation imposée à ceux qui ont plus besoin d'un peu d'attention que de remarques

désobligeamment moralisatrices, mal venues quand elles ne sont pas simplement décalées. A-t-on le droit, quand on est un élu responsable, de laisser aller la situation ? Peut-on, lorsque l'on appartient à la collectivité territoriale qui alloue le RMI, laisser un être humain, un concitoyen, un visage, un regard, en arriver à ce type d'extrémité ? La réponse est évidemment à l'appréciation de chacun, et tout le monde aura compris de quel côté se trouve Pumpernickel. En tout cas pas de celui qui met les gens à la rue, à la misère, à la mendicité. Et cela parce que, quelles que soient les outrances des victimes, c'est par l'écoute et la mesure que ceux qui pensent représenter l'autorité doivent répondre aux questions qui leur sont posées. Et quoi qu'il arrive, jamais en faisant dépendre l'allocation d'une aide sociale d'un comportement "normalisé".

Maîtrise des dossiers

Est-il excessif d'exiger que ceux qui dépensent l'argent des impôts (sur le principe desquels il n'est évidemment pas question de revenir, laissons cela aux conservateurs) qu'ils fassent la preuve qu'ils savent de quoi ils parlent ? À ce propos, assister aux conseils municipaux est pour le moins éclairant. La séance du 23 novembre nous en a encore offert l'un de ces morceaux qui ne sont même plus d'anthologie. Comme il a été émouvant d'y entendre ces chantages de l'Europe ne pas avoir encore intégré l'existence de la monnaie qu'ils nous ont imposée et confondre les unités ! "On" annonce ainsi une subvention pourtant européenne [ces gens disent "*de Bruxelles*", ne croient-ils pas à Strasbourg, capitale européenne ?] s'élevant à 500 000 francs, ne prenant même pas la mesure de leur lapsus. À leur décharge, précisons qu'ils venaient de nous dire qu'une piscine c'est la même chose que le relais culturel puisque la subvention versée à la réfection de l'une, celle de Bad Bergzabern, est compensée par l'aide que l'on reçoit des Allemands pour l'autre ! Rectification faite, ils sont incapables de calculer mentalement que ça représente 6,25 % du total des travaux prévus, signe sans doute qu'habituellement à jongler avec des sommes qui dépassent chacun de nous, ils sont complètement étourdis par ces accumulations de zéros. Il n'y a pas qu'eux. Puis c'est la confusion la plus totale quand il s'agit de quantifier le dépassement des prévisions allée des Peupliers que le maire estime à 50 000 euros au lieu des près de 100 000 euros, ces "*quelques dizaines de milliers d'euros*" qui sont comme un affront envoyé à celles et ceux

qui se débattent avec les difficultés financières du quotidien. Là encore, "*l'équipe qui connaît les dossiers*" montre une certaine désinvolture mâtinée d'un grand amateurisme, et on est indulgent. Comme il ne faut pas charger outrageusement la barque, on s'arrêtera là.

La PLR (presse locale de révérence)

On pourrait imaginer que le rôle de la presse soit d'informer, y compris sur les sujets qui pourraient être sources de polémiques, ou au moins de discussions. La réalité oblige à constater que vous ne savez même pas qu'il y a des sujets qui font débat, même au conseil municipal, puisque les porte-plume locaux sont des habitués du contournement dès qu'un obstacle pourrait être en vue.

Un exemple ? Lors de cette même séance du 23 novembre, la mairie a bien été obligée de reconnaître que la justice administrative lui avait donné tort, en appel, l'obligeant à rembourser près de 38 000 euros à un commerçant pour une taxe sur les places de stationnement (dont le principe reste discutable, surtout après "*l'explication*" qui en a été donnée en séance, et qui relevait plus de l'incantation que de l'argumentation, mais c'est une opinion personnelle). Compte tenu de l'importance de la somme, "*quelques dizaines de milliers d'euros*" sans doute mais quand même, cela aurait mérité un entrefilet dans les excellentes et objectives colonnes du "*plus grand quotidien d'Alsace*", dit "le journal". Las, à moins d'être abonné à l'Internet et de vous joindre à la centaine de connectés quotidiens du blog de Pumpernickel, vous n'en aurez rien su.

Un député peu maltraité

À sa décharge, la PLR doit réserver de la place pour publier les photos du député de la circonscription, suppléant de celui qui a été élu, remettant breloques et colifichets aux citoyens méritants, offerts à notre considération. C'est qu'on vote dans quelques mois, et que nous devons apprendre à connaître celui qui nous représente presque à notre insu. D'ailleurs le concernant, c'est un visionnaire qui n'hésite pas à prétendre que le climat ne va pas si mal (lors de la péroration du 5 octobre au Relais culturel) ou qui avait bien du mal à répondre à une question précise lorsqu'il faisait la promotion du traité constitutionnel européen. Voilà encore un homme, un vrai député, qui est tout désigné pour affronter les situations les plus graves et qui, par conséquent, mérite tous les égards photographiques du "journal".

Point sur l'AMAP locale

Depuis l'an dernier, une trentaine de consommateurs fatigués de manger de la viande industrielle se sont groupés autour d'une productrice, Hélène Faust, de Hatten, pour concrétiser leur aspiration à disposer de nourriture saine tout en contribuant à maintenir une agriculture paysanne dans leur

région. Ils achètent leur viande de porc par abonnement et prennent un engagement de 8 mois durant lesquels ils reçoivent un panier mensuel de 4 kg. Démarche provisoirement marginale donnant satisfaction à l'ensemble des "clients", elle est appelée à connaître un bel essor.

EST-IL nécessaire de vous rappeler l'existence de Verveine et de son compagnon Verfeuille, déjà présentés ici (voir Pumpernickel N°40) ? Nos deux amis ont eu une nombreuse descendance et continuent à grogner paisiblement en se nourrissant de céréales cultivées à quelques encablures de leur enclos. Quant aux abonnés mensuels des paniers de viande, ils sont ravis de cette organisation qui leur assure une viande de qualité, goûteuse du point de vue des gourmets, tout en assurant des revenus fixes à Hélène Faust. En contrepartie, elle prend l'engagement de ne pas recourir aux produits qui sont entre autres à l'origine de l'explosion des cancers (+ 60% en une vingtaine d'années vient-on d'apprendre à l'occasion du vote de la directive REACH par le Parlement européen).

Tout le monde y trouve son compte :

- les consommateurs bien entendu, pas besoin de développer ;
- la productrice puisqu'elle dispose d'une garantie de revenus fixes et réguliers. Cela lui permet d'organiser son travail sans la contrainte des aléas ainsi que de mettre en place un laboratoire de transformation de la viande, réduisant ainsi le poste transport dont on sait qu'il est l'un des principaux facteurs du dérèglement climatique ;
- l'environnement puisque le recours aux intrants de synthèse est proscrit dans le cahier des charges de la ferme. Par ailleurs, les techniques d'élevage refusant la pratique concentrationnaire ont un impact minimum sur le milieu environnant ;
- la société puisqu'en faisant le choix de cultiver selon des techniques non-agressives, il n'y aura pas de dommages à réparer, pas de sols à dépolluer, pas de nuisances olfactives, etc.

Contraintes

Tout cela a évidemment une contrepartie qui ne doit pas être sous-estimée. D'abord la quantité de viande a de quoi rebuter. Mais notre éleveuse a mis en place un système très ingénieux qui permet, sur la période considérée de "faire le tour du cochon" en ayant selon les mois un rôti de ceci, un filet de cela, des escalopes ou des côtes, en plus de la charcuterie traditionnelle. Ce petit problème a été résolu par un système de partage entre familles, manière de ne pas se trouver face à des quantités

excessives. Et tout cela donne l'idée de recevoir des amis pour les initier à une viande dont nous avons oublié qu'elle avait existé. Et jusqu'à présent, il n'y a pas eu de déçus, bien au contraire !

Aller chercher la viande est aussi une charge qui génère l'entraide entre les coopérateurs, réduisant ainsi la consommation de ce précieux pétrole qui ne va tarder à manquer. Il y a même une idée dans l'air, celle de recourir à un vélo qui transporterait ces quelques kilos de viande tout en maintenant la chaîne du froid, et il y aura peut-être des surprises dans les prochains mois !

Dernière contrainte, celle qui consiste à sortir de la logique qui nous a été imposée par la grande distribution qui nous fait croire que tout est disponible en permanence. Se rendre chez un producteur n'a rien à voir avec le pèlerinage hebdomadaire rituel qui conduit nombre d'entre nous à l'hyper-marché. Il faut admettre les variations climatiques, les impondérables, les contretemps.

Contreparties

C'est d'abord la complicité amicale qui unit les participants qui ont appris à se connaître en se retrouvant sur un projet commun et quand même plus intéressant que de faire ses courses sur l'Internet. Nos grandes cervelles ont un peu oublié que nous ne leur ressemblons pas et que nous avons besoin d'échanger mots et regards avec nos semblables, que c'est même presque plus important que de gagner de l'argent.

Ensuite, et en marge de la viande, c'est presque l'embryon d'une épicerie qui s'est constitué avec du pain et des gâteaux qui peuvent être commandés et dégustés sur place accompagnés d'une tasse de café. Pour écrire "branchouille", on pourrait dire que c'est un peu de lien social qui a été (re)constitué et que la démarche commence à faire sens. Mais comme on n'est pas sur France Culture, on s'arrête là.

Plus intéressant, il paraît que les enfants se régalaient de la visite de la porcherie où les

animaux passent une année – au lieu de 6 à 9 mois dans l'industrie – dans des conditions que l'on peut qualifier de confortables sans exagérer. On est loin des qualificatifs péjoratifs associés au malheureux cochon qui serait sale. Bien sûr, leur conversation nous semble un peu monotone, mais c'est parce que nous n'avons pas le sens de la nuance et que nous ne parvenons pas à saisir les finesses et les subtilités de leurs balancements d'oreilles !

Perspectives

Pour s'assurer des revenus décents, ce sont maintenant 4 et non plus 2 cochons qui seront mis en vente chaque mois. Si vous voulez être de la fête, vous pouvez rejoindre Hélène Faust au 03 90 55 19 48 ou Bernard Delahaye par courriel (bernardp.delahaye@free.fr) pour vous inscrire. Il faut trouver une seconde trentaine d'abonnés, ce qui n'est pas insurmontable. Parallèlement, compte tenu de son succès et pour stimuler ce type d'initiative au niveau régional, un Réseau des AMAP en Alsace vient de se créer (26/11/06). Il est temps de se secouer car seule une petite dizaine de groupes fonctionne en Alsace, contre 80 en PACA ou 60 en Midi-Pyrénées par exemple. Un bureau fraîchement nommé va donc se mettre au travail pour populariser la démarche et lui donner pignon sur rue.

Le chemin parcouru depuis que Daniel Starck nous a présenté le projet de porcherie il y a un peu moins de deux ans est considérable. Ce système simple fonctionne bien et à la satisfaction de tous.

Dans les années 60, des mères de familles japonaises s'inquiètent de voir l'agriculture s'industrialiser avec un recours massif aux produits chimiques. Elles fondent en 1965 les premiers Teikei, "la nourriture avec le visage du fermier dessus" : en échange de l'achat à l'avance de la récolte du paysan, ce dernier s'engage à fournir des aliments cultivés sans produits chimiques. Le concept se répand rapidement par bouche-à-oreille dans toute l'Amérique du Nord. En 2000, Denise et Daniel Vuillon, couple de maraîchers du Var, l'étudient sur place. De retour en France, ils le présentent lors d'une conférence à Aubagne en février 2001. Des consommateurs motivés mettent en place la première AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) en mars, les distributions commencent. En juin 2003 Denise Vuillon accompagnent la création de la première AMAP en Alsace.

Solidaires, l'autre syndicalisme

Entretien avec **Christine Helstroffer**, secrétaire régionale de "Solidaires Alsace"

Nouvelle venue sur la scène sociale, l'union syndicale "Solidaires" regroupe depuis 1981, date de sa création, et plus encore 1989 puis 1995, des organisations qui sont sorties de la confidentialité à laquelle media et forces sociales

installées auraient aimé la cantonner. Treize syndicats ont fondé le 23 septembre 2006 Solidaires Alsace. Pumpnickel a rencontré sa secrétaire régionale.

Contact : solidairealsace@no-log.org

Une histoire inscrite dans les luttes

C'est effectivement le cas si on regarde l'évolution de "Solidaires, groupe des 10" depuis sa création en 1981. À l'époque, il s'agissait de fédérer autour du syndicat national unitaire des impôts et du syndicat national des journalistes entre autres des organisations le plus souvent désignées sous le terme d'autonomes, en ce sens qu'elles n'étaient pas affiliées aux confédérations en place. Puis est venu le temps des "grandes mobilisations", en particulier celles de décembre 1995 contre les projets du gouvernement Juppé de casse du système des retraites. Chaque période aura été marquée par l'arrivée de nouveaux syndicats compensant largement le départ de ceux qui ne se reconnaissaient plus dans la démarche suivie. Au final, le "Groupe des 10" s'est bien étoffé à tous les secteurs d'activité, public et privé. Et maintenant tout le monde connaît SUD-PTT ou SUD-Rail qui sont devenus des interlocuteurs obligés et reconnus par leur sérieux et leur radicalité.

Une autre pratique du syndicalisme

La marque de fabrique de la maison, c'est une démarche autonome, sans appareil, sous-tendue par une forte envie d'indépendance. Cette façon de faire déstabilise les autres organisations syndicales habituées à des conversations entre "responsables". Solidaires préfère développer une pratique de prise de décision décentralisée dont les adhérents sont responsables. Cette manière de procéder loin de confiner à l'immobilisme est le gage de la combativité et de l'implication des syndicats dans des combats sociaux qui dépassent les limites des revendications catégorielles. Ainsi le soutien militant au mouvement réclamant le retrait du projet de loi dit de "prévention de la délinquance", ou l'implication aux côtés des précaires et des sans-papier. Actuellement, ce sont 90 000 adhérents qui se retrouvent dans cette union interprofessionnelle, en liaison étroite avec tous les acteurs du progrès social.

Et le 23 septembre...



Oui, un samedi matin, 45 person-

nes représentant treize syndicats décident de concrétiser ce qui était en gestation depuis un an à l'occasion de contacts informels mais réguliers. Car si on est attaché à notre indépendance, tout le monde retrouvait tout le monde à chaque mobilisation et chacun sentait qu'il fallait passer à une forme aussi souple que possible de mutualisation des énergies militantes. D'où ce congrès fondateur d'union de syndicats, et non pas d'une fédération de syndicats. La dénomination est importante puisqu'elle contient aussi le mode de fonctionnement du groupe : chaque syndicat a une voix, quelle que soit son importance numérique, et les décisions se prennent à l'unanimité ! Pas de vote, choix du consensus, pas de lutte de prise de pouvoir puisqu'il n'y a pas de pouvoir, recherche des points de convergence se trouvent au centre d'un fonctionnement atypique [mais qui pourrait inspirer pas mal d'assemblées délibératives, ndlr] mais efficace car en vigueur au sein même des organisations constituant l'union.

"Solidaires Alsace", lieu d'échange

Chacun ayant ses spécificités, les revendications des uns et des autres sont différentes, et si les problèmes sont globalement les mêmes, ils ne se posent pas dans les mêmes termes. Disposant théoriquement des mêmes droits, mais ayant plus de mal à les faire respecter, les travailleurs du privé ne disposent pas des mêmes possibilités d'action. En resserrant les liens qui unissent les syndicats, des moyens peuvent être mis à disposition et assurer une existence qui est constitutionnelle, on l'oublie trop fréquemment. Cette option se situe totalement à contre courant du discours ambiant qui voudrait nous faire entrer dans le cycle infernal de la concurrence et de l'opposition sociale. En refusant le corporatisme et en privilégiant la mise en commun des revendications, "Solidaires Alsace" a pour objectif de mettre en commun et de briser la solitude et donc la vulnérabilité de



tous ceux qui pensent qu'ils sont les seuls à galérer.

Transformation sociale

En s'ouvrant en permanence aux combats qui sont menés par les chômeurs, les exclus, les sans-papier, les "chartésés", et n'en restant pas aux seuls salariés, "Solidaires Alsace" prétend prendre toute sa place dans le combat pour la transformation dont la société a besoin. Redécouverte de la solidarité, reconstitution du tissu social, engagement altermondialiste, intervention dans les débats, il ne s'agit pas de se limiter au seul champ de la revendication salariale mais bien d'une attitude offensive visant à contrer les dérives de cogestion dont les centrales syndicales classiques ont du mal à se libérer.

Parallèlement, en abandonnant le discours lissé, propre sur lui et bien léché du "politiquement correct", l'objectif est de redonner vie à un syndicalisme combattif qui a encore de beaux jours devant lui. L'actualité nous administre d'ailleurs au quotidien le gouffre qui sépare les déclarations lénifiantes sur le renouveau du dialogue social à la mode patronale et la détresse des licenciés qui subissent jour après jour les décisions prises par des directions de plus en plus éloignées d'eux. Cette considération vaut aussi pour un syndicalisme d'appareil qui découvre, interrogatif mais plus vraiment hostile, l'existence d'un syndicalisme de combat. Cela s'est concrétisé au printemps dernier lors de la mobilisation de syndicats, de collectifs et d'"inorganisés" contre les projets gouvernementaux de dynamitage du code du travail et des protections qu'il accorde aux salariés.

Et pour paraphraser la chanson d'Eugène Potier, "C' qui prouve en tous cas Nicolas, que le syndicalisme n'est pas mort !"

S. Royal et "sa" démocratie

par Laure Michon

Le "discours" de Madame S. Royal ne finit pas d'interroger. "Où va-t-elle chercher tout ça ?" entend-on fréquemment ? Sans prétendre épuiser le sujet, Laure Michon vous propose

d'aller à ce qui semble être les sources qui irriguent les fortes pensées qui inspirent celle que l'on nous présente comme l'autre terme de l'alternative politique.

COMMENT fonctionnent les jurys citoyens ? Qu'est-ce qu'un budget participatif ? Si vous suivez l'ascension de Ségolène Royal et si ses projets vous intéressent, vous ne restez pas longtemps dans le doute. Ces termes font partie du vocabulaire de la "démocratie participative", dont Royal voudrait faire sa marque de fabrique. Selon elle, l'action publique et la formulation de son fameux "ordre juste" doivent "s'appuyer sur la capacité d'expertise des citoyens", et ceux-ci doivent être associés "plus directement à l'élaboration des décisions qui les concernent. (...) La mobilisation de cette intelligence collective donne de vrais résultats" (Challenges, 13 avril 2006 ; voir www.desirsdavenir.org).

Délibération en plus de participation

On y verrait des vœux pieux et un nouveau jargon peu compréhensible. Mais Royal s'appuie – et de façon quasi littérale – sur un courant de pensée démocratique relativement récent, développé par des politologues anglo-saxons, inspiré par (et ayant inspiré) des développements en Amérique Latine. Porto Alegre est la Mecque de ces nouveaux démocrates. Là où Royal a choisi le terme de "démocratie participative", il serait plus juste de parler du modèle de la délibération démocratique. Dans la littérature des sciences politiques, le terme de "démocratie participative" renvoie à l'idée que plus les citoyens participent, c'est-à-dire plus ils votent, meilleur c'est pour la démocratie. Les tenants du modèle de la délibération démocratique, et dont on retrouve clairement les échos dans les dis-

cours de Royal, formulent des conditions au bon fonctionnement démocratique d'un autre ordre : non seulement les citoyens doivent participer le plus possible, mais leur participation ne doit pas se limiter au moment de la décision (donc du vote). Les citoyens doivent – selon cette pensée – participer à tous les stades du processus décisionnel, et par conséquent formuler ensemble des priorités, délibérer au sujet de ces priorités et élaborer des décisions politiques. Le bon fonctionnement démocratique dépendrait ainsi de la participation (plus = mieux), mais surtout de la qualité des processus démocratiques.

La raison collective

Quel est le raisonnement qui conduit à la formulation de telles conditions, et quel idéal démocratique se dessine ici ? Pourquoi les citoyens doivent-ils participer à toutes les étapes du processus démocratique ?

Il y a d'abord beaucoup de scepticisme à l'égard des dirigeants élus, avec l'idée que les citoyens doivent être protégés des excès des gouvernants. Qui peut les protéger mieux qu'eux-mêmes ? Ils doivent donc être présents à tout instant pour contrôler leurs élus.

Tout aussi important pour les tenants de cette pensée est leur foi en l'être humain et sa capacité de raisonnement, et la foi dans le processus collectif. Leur idée de base est que les processus de délibération collective ne peuvent conduire qu'à de bonnes décisions. Pourquoi ? Parce que la délibération permettrait de changer les préférences des individus pour aboutir à des positions com-

munes, parce que le processus de délibération permettrait de 'tester' les différents intérêts et préférences privés, et finalement parce que cette forme démocratique ferait disparaître le discours des intérêts au bénéfice de celui de la raison.

Quels idéaux ?

Tout cela conduit à l'idée que la légitimité politique réside moins dans la volonté du peuple que dans le processus qui conduit à déterminer ce qu'est cette volonté. La délibération démocratique est donc un idéal et un but en soi. Ce modèle démocratique ne dit rien sur les objectifs qui doivent être poursuivis collectivement. Et c'est sans doute l'un des reproches que l'on peut faire à ce modèle. Reproche fait à Royal – à juste titre – lorsque sur la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, elle a dit que son opinion serait celle du peuple français. Les hommes et les femmes politiques qui se réclament de la délibération ont beaucoup de mal à défendre des idéaux et des grands principes, puisque ceux-ci peuvent être mis à mal par le processus de délibération.

Par ailleurs, la délibération ne peut se faire qu'entre individus également informés, à position égale dans le processus démocratique et raisonnant de façon rationnelle et impartiale. Dans l'état actuel des choses, cela tient plus de l'utopie (et même, est-ce souhaitable ?) que de la réalité.

Laure Michon

Référence : Held, D., *Models of Democracy*, 3^{ème} édition, Cambridge : Polity Press, 2006.

Des nouvelles de l'autre presse

ELLE est comme à l'accoutumée l'objet de toutes les attentions des petits appétits locaux qui ne peuvent supporter que des voix indépendantes expriment idées et aspirations du plus grand nombre. Quelques exemples récents ? **Tonic magazine** de Haguenau, **La Feuille** de Villeneuve-sur-Lot et **Christophe Grébert**, le blogueur de Puteaux.

Le premier vient de prendre 100 000 euros d'amendes diverses pour s'en être pris au maire d'une commune, la seconde vient de gagner face à un chef d'entreprise qui s'estimait diffamé, et le troisième a gagné déjà deux fois contre la mairie de Puteaux dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne facilite pas la vie de ceux qui prétendent la contester.

Dans tous les cas, c'est une parole libre qui est prise à partie,

majoritairement en puisant dans les finances publiques pour payer les avocats. Et "l'autorité locale" ne déroge pas à la règle ! A-t-on le droit de parler d'acharnement ? A-t-on d'ailleurs le droit de parler tout court ? Rappelons pour la forme ce qu'est la diffamation : *allégation ou imputation, même sous forme dubitative, d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps, dont l'identification est rendue possible, auquel un fait est imputé*. On comprend mieux, dans ces conditions, les exercices de funambulisme auxquels ceux qui ont décidé de prendre la plume sont contraints.

Vous pouvez apporter votre soutien à "Tonic magazine" en allant mettre un mot, et plus si affinité, sur son site (www.tonicmagazine.net)

Etienne Schmitt, harcelé ordinaire 2/n

Pumpnickel poursuit cette chronique d'un drame emblématique de l'époque. À l'occasion d'un événement imprévisible, un citoyen ordinaire plonge dans l'absurde et se trouve confronté à la mécanique administrative d'abord

judiciaire ensuite. Il doit faire l'apprentissage de la solitude, et du reniement, mais rencontre aussi l'amitié et la solidarité. Il y en a bien besoin quand il faut affronter la froideur et l'inhumanité.

Rappel des épisodes précédents

Embauché en 1988 en qualité de maître-nageur par le maire de Saverne avec promesse verbale de se voir nommé responsable au bureau municipal des sports, Étienne Schmitt poursuit sa carrière deux années durant sans que rien ne vienne paraître remettre en cause les engagements pris par celui qui deviendra président du conseil régional. La situation se dégrade alors qu'il demande qu'un terme soit mis au provisoire et que le conseil municipal statue sur son sort et en conformité avec ce sur quoi les autorités municipales se sont engagées.

Seize ans plus tard, c'est un homme en pleine reconstruction qui se présente à la justice administrative pour obtenir réparation du préjudice qu'il a subi au travers de trois internements psychiatriques, d'une succession ininterrompue de mesures vexatoires, de la mise à mal de sa vie de famille, pour résumer d'une sorte de mise au ban de la société. Comme c'est heureusement encore la règle, Étienne Schmitt peut compter sur des amis fidèles qui doivent alors suppléer aux lourdeurs d'une administration dont le comportement a souvent de quoi étonner. Ce sont ces amis qui étaient là le 21 novembre dernier pour lui témoigner leur soutien lors de l'audience publique du tribunal administratif de Strasbourg.

Ambiance

Ce genre de cérémonie est toujours un moment pénible à supporter pour ceux qui ont eu à répondre devant un tribunal. On se trouve en situation inégale, celui qui jugera est assis en position haute, celui qui se défend est debout, en contrebas. Il y a d'un côté ceux qui pourront s'exprimer au nom du peuple français, et de l'autre celui qui plaide sa cause, ou s'en remet à l'homme de l'art pour le faire à sa place. En entrant avenue de la Paix, les amis étaient là avec quelques panneaux qu'un huissier a demandé de vivement retirer. Bon ! À l'intérieur, ça sent l'encaustique, la salle est presque intime, quelques 25 personnes sont assises sur des bancs qui pourraient être ceux d'une église, les conversations se font à voix basse, on a presque envie de s'excuser de troubler la tranquillité des lieux. On est en attente.

6

Puis la cour fait son entrée sans trop de tralala, on n'est pas en robe. Puis on entre en cérémonie.

Probablement occupé à des tâches plus intéressantes que celle de défendre son client, l'avocat de la mairie de Saverne n'a pas jugé utile de se déranger. Il aura donc fallu par la suite se contenter de la lecture que le commissaire du gouvernement [c'est l'équivalent du procureur dans un procès en correctionnelle, ndlr] aura faite du mémoire qu'il a envoyé, et des conclusions qu'il en tirera. C'est un peu dommage, mais c'est le jeu.

Du vrai harcèlement...

Comme il était là, lui, l'avocat d'Étienne a rappelé les faits qui sont étayés par 120 pièces qui apparaissent au dossier et sont autant de preuves de harcèlement dont il a été victime durant les dernières années qu'il a travaillé pour la mairie de Saverne. Ce harcèlement constitue selon lui une faute professionnelle de la part de l'employeur et justifie amplement que l'ex-employé se tourne maintenant vers la justice administrative pour demander 350 000 euros de réparations. Rappelons qu'Étienne a rassemblé des témoignages, des notes de service, des courriers et des décisions administratives qui sont autant d'éléments objectifs qui justifient sa démarche.

...contesté par la mairie de Saverne...

Ce n'est évidemment pas l'opinion qui se dégage du mémoire de l'avocat de la mairie de Saverne qui s'estime offensée par les initiatives d'Étienne et contre-attaque en demandant quelques milliers d'euros au titre du préjudice qu'elle a subi et du caractère diffamatoire des articles de presse qui ont été écrits à ce sujet. Ouf de soulagement du reporter de Pumpnickel quand le commissaire du gouvernement a déclaré cette demande irrecevable au motif que le tribunal est incompétent pour juger de la diffamation : il se voyait déjà à nouveau convoqué avec tous les ennuis à la clef ! À propos de cette demande, on s'étonnera qu'un avocat, pourtant professionnel, se soit laissé aller à une pareille demande dont chacun sait, même s'il n'est pas juriste, qu'elle est vouée à l'échec. Mais cela fait partie probable-

ment des méandres d'une stratégie forcément mystérieuse.

...et le commissaire du gouvernement !

Puis le commissaire du gouvernement a pris la parole pour d'une part débouter la mairie de Saverne de sa demande et d'autre part prendre le contrepied des arguments d'Étienne, arguant qu'il avait fait preuve de naïveté, ce sont ses termes, en croyant aux promesses qui lui ont été faites. Toute son intervention était articulée sur ce postulat qui lui a permis de se réjouir que la mairie de Saverne ne l'ait pas titularisé sur un poste de catégorie A alors qu'il n'avait pas les diplômes pour y prétendre, car si elle l'avait fait, elle aurait dû en répondre ...devant la justice administrative. Il a également rappelé les nombreux avertissements et blâmes infligés à Étienne, oubliant au passage les notes administratives qui lui avaient été données. Mais on ne peut penser à tout à la fois. Puis, comme pour enfoncer le clou, il a estimé, au vu du dossier dont un examen attentif a été fait, qu'Étienne n'apportait pas la preuve de la réalité des faits dont il s'estime victime, ce qui est une manière de voir les choses. Ajoutons que les amoureux de la langue française, la vraie, celle des phrases bien faites, du subjonctif, de la concordance des temps, etc. doivent aller assister à pareille audience. On est loin de la logorrhée infecte qui nous est servie par des rhéteurs en culotte courte, bateleurs d'estrade de comices agricoles et autres présentateurs de journaux télévisés. Ça, c'est pour la forme, pour le fond il faudra attendre le début de l'année prochaine, que justice soit rendue, on l'espère dans un sens favorable à celui qui en a tellement enduré et qui se tourne toujours et encore vers les institutions, témoignage s'il le fallait encore de son attachement au droit.

Solidarité

Vous pouvez joindre Étienne sur son site et lui témoigner votre soutien dans l'épreuve qu'il traverse.

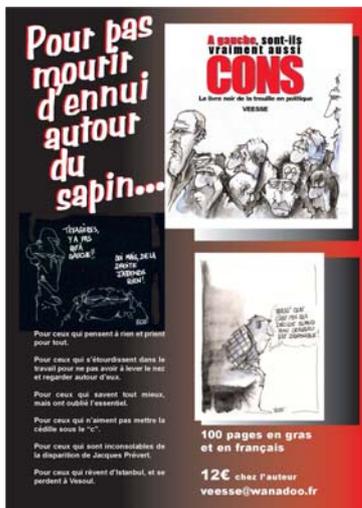
(<http://etienne.saverne.free.fr>).

à lire

CHEUX D'ENTRE VOUS qui n'ont pas oublié le journal PILOTE (Matin, ah, quel journal !) des années soixante, le journal de Catherine, les aventures du Grand Duduche et de la fille du proviseur ou les tribulations de Mon Beau ne se sentiront plus de joie en retrouvant Cabu avec son dernier album "Cabu et Paris". Publié à l'occasion d'une exposition, il nous y propose une promenade insolite dans un Paris qui existe encore (mais pour combien de temps ?). Durant 6 chapitres [La Serine, Pouvoir(s), En scène, Villages, Patri-moine et La rue] qui servent de prétexte à un inventaire sans concession, acide et tendre, celui qui excelle dans la caricature ne nous épargne rien ni personne. Tous les travers de tous les responsables d'hier et d'aujourd'hui sont passés à la moulinette implacable d'un amoureux d'une ville qui n'existe pratiquement plus. Il n'est que de voir les yeux écarquillés qui accueillent le tramway pour s'en persuader.

Préfacée et avec des textes de son compère de presque toujours, Cavanna, la balade vaut le détour.

Dans un genre voisin, ne ratez pas non plus le dernier album de Véesse qui nous propose



tout simplement d'être tous candidats aux prochaines élections. Avouez que ça aurait pas mal d'allure et mettrait un joyeux et salutaire désordre dans l'ordonnement politique actuel.

Véesse n'est pas un inconnu des lecteurs de "l'autre presse" puisqu'il confie ses dessins à Tonic Magazine depuis quelques numéros et qu'il a été de la plupart des manifestations wissembourgeoises de soutien à Pumpernickel. Vous vous rappelez sûrement la double-page de reportage qu'il avait faite lors des ennuis d'il y a 3 ans. Écrit et dessiné "pour ceux qui pensent à rien et prient pour tout, qui s'étourdissent dans le travail pour ne pas avoir à lever le nez, qui savent tout mieux et ont oublié l'essentiel, qui sont inconsolables de la disparition de Prévert, ou qui rêvent d'Istanbul et se perdent à Vesoul", il vous offrira un bon moment pour affronter les "fêtes".

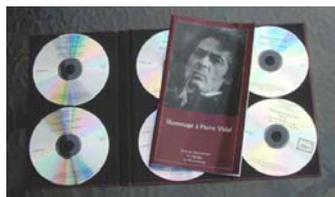
Cabu et Paris, éd. hoëbeke, 178 pages, 29,50 euros

Pour pas mourir d'ennui autour du sapin, chez l'auteur, veesse@wanadoo.fr, 12,00 euros

à écouter et à lire

SUITE LOGIQUE du festival du début septembre, et en hommage à **Pierre Vidal**, un coffret de 6 CDs contenant l'intégralité des enregistrements qu'il a réalisés est disponible auprès d'**Hubert Wendel**, organisateur de la manifestation, qui a réalisé là un véritable de bénédictin. Comme l'a été cet ouvrage de 300 pages, *LE SECRET DES COMPOSITIONS LIBRES POUR ORGUE*, écrit en collaboration avec Olivier Baur, comprenant l'analyse de 36 œuvres de J.S. Bach en correspondance avec des textes bibliques. "Et l'on songe, à l'écoute de ces actes de foi, à la définition rimbaldienne de la poésie : de la pensée accrochant le pensée, en tirant." (Christian Fruchart).

Festival international de Wissembourg
61 rue de la Vallée, 67160 Wissembourg
06 81 72 99 12
direction@wissembourg-festival.com



le carnet

anniversaire

Il y a un peu plus de 40 ans, le 11 septembre 1966, disparaissait à la fleur de l'âge, Fred Wolfsohn dit « Volson », des suites d'une mauvaise rencontre avec la barbarie nazie. Ses fils, Patrick, Joël, Eric, sa sœur Paulette Slenzinski, et son ami de toujours, Marcel Chagnac vous demandent une pensée pour lui.

Pumpernickel reproduit l'annonce que les journaux [qui passent leur temps à donner des leçons de déontologie journalistique à cette "petite presse" qu'ils méprisent, dénigrent et ignorent] ont refusé de publier. Transmise à sa rubrique nécrologique, l'Est Républicain [même groupe de "presse" que les Dernières Nouvelles d'Alsace, le directeur de publication des unes étant vice-président de l'autre] n'a rien trouvé de mieux que la réponse suivante :

Nous sommes bien évidemment sensibles aux souffrances endurées par toutes les personnes qui ont subi les outrances de la dernière guerre, mais [...] nous ne pouvons pas faire paraître la formulation « des suites d'une mauvaise rencontre avec la barbarie nazie ». En effet, une déontologie (sic) s'applique à notre rubrique nécrologique dans laquelle aucune allusion politique ou idéologique ne peut s'exprimer.

Pour l'un des organes de la presse régionale, la barbarie nazie n'est pas un fait historique, mais une allusion politique. Signalons qu'en ce moment, à Téhéran, des "historiens" discutent (?) (de) la réalité de la Shoah. La direction de l'Est Républicain, ne craignant ni le ridicule ni la honte, propose de remplacer la formule « des suites d'une mauvaise rencontre avec la barbarie nazie » par « suite aux traumatismes des camps de concentration », ou bien « victime du traumatisme des camps de concentration » ou encore « victime de ce qu'il a subi en camps de concentration ». La famille de Fred Wolfsohn est évidemment absolument opposée à cette édulcoration de la réalité qui reviendrait à occulter les véritables responsabilités du décès prématuré de Fred Wolfsohn.

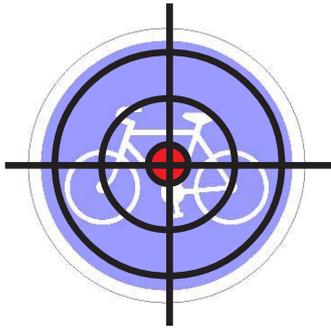
Vous pouvez écrire à la direction de l'Est Républicain à l'adresse suivante : direction.generale@estrepublikain.fr

Vous pouvez adresser vos messages de sympathie et de soutien à Joël Volson en le contactant sur son blog

<http://volson.over-blog.com>

S'il paraît que l'on a les élus que l'on mérite, ne mérite-t-on pas les journaux que l'on achète ?

Question vélo



**Modèle wissembourgeois
de panneau B22
(projet)**

belle à la voiture et à son cortège de nuisances.

C'est dans l'édition du mercredi 29 novembre de *20 minutes Strasbourg* que se nichait cette petite merveille: *le tandem réclame des amendes moins chères pour les cyclistes*. Vous avez reconnu le duo que la France entière nous envie, les compagnons en politique du maire de Wissembourg, ceux qu'il côtoie au Conseil général, des amis [*Mon dieu, gardez-moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge !* (Voltaire)], Madame Keller et Monsieur Grossmann. Et que remarquent-ils ? "*Que les amendes pour les cyclistes sont trop salées, qu'elles sont disproportionnées à l'égard des conducteurs de cycles alors qu'elles sont conçues pour réprimer les automobilistes...*" On dirait le plaidoyer d'un lecteur de Pumpernickel s'estimant injustement verbalisé par l'un des membres de la police municipale ! Et de donner un exemple : en cas de non-respect d'un feu tricolore ou d'un stop, un cycliste risque une amende de 135euros. On pourrait même ajouter, expérience aidant, qu'il suffit de rouler quelques mètres sur la place centrale du village pour prendre 90 euros forcément mérités... Nos duettistes, probablement au nom de la justice et du principe du droit selon lequel la sanction doit être proportionnelle à la faute, ont pris leur plume pour écrire aux ministres de l'Intérieur et de l'Équipement pour leur demander d'examiner la situation et de fixer les sanctions à des limites qui leur donnent un peu de cohérence.

Imaginons la suite. La réglementation étant modifiée, et un peu de raison ramenée dans les esprits, les vélos peuvent enfin circuler à Wissembourg sans craindre la mauvaise rencontre qui allègera outrageusement le porte-monnaie. Nos uniformes bleu municipal ont alors le temps et l'énergie pour s'en prendre aux voitures ventouses qui encombrant les rues, parfois à quelques dizaines de mètres de leur poste de police, ou à contrôler les véhicules qui dépassent les 30 km/h réglementaires en ville. Au bout du compte, tout le monde est content : la police parce qu'elle protège le plus grand nombre des plus grandes nuisances, les cyclistes parce qu'ils peuvent circuler en toute quiétude, les piétons parce qu'ils ne craignent plus les chauffards, les riverains parce que le bruit et la pollution ont baissé, ...et les électeurs parce que, pour une fois, lors d'une élection, ils donneront plus de voix à un candidat maire qui aura pris la mesure de la situation en dehors de tout contexte partisan.

Mais c'est peut-être ça qui fait peur, l'idée que personne n'ait à dire du mal des autres, qu'à la discussion se substitue la conversation, quand le sourire bienveillant l'emporte sur le rictus.

Société des amis de Pumpernickel

PUMPERNICKEL a le plaisir de vous inviter, **adhérents et sympathisants**, à l'**assemblée générale** de la **société des amis de Pumpernickel** qui se tiendra **le mardi 6 février 2007, à 19h00** au siège de l'association, **1 rue Saint-Jean à Wissembourg**. Ce sera pour chacun d'entre nous un moment privilégié au cours duquel toutes les questions pourront être abordées, et d'abord celles que se posent les lecteurs de ce qui est devenu, avec le temps, la persévérance et l'amitié, l'une des composantes du paysage politique et social local.

Parce qu'après plus de 11 ans de parution ininterrompue en dépit des obstacles que ses adversaires ont voulu lui opposer, les lignes se sont déplacées. Rappelons-nous la position hégémonique du pouvoir local au milieu des années '90, et mesurons le chemin parcouru depuis. C'est considérable et totalement inattendu. On est loin du "*je ne ferai rien qui puisse crédibiliser votre journal !*" asséné au téléphone par le maire au lendemain de sa réélection en 1995. Tout aura été tenté : l'ignorance d'abord, puis le dénigrement précédant l'attaque frontale, et enfin la crainte que finit par inspirer la révolte ordinaire qui sait faire la part des choses et donner à chaque événement la

place qui lui revient. Concernant la mairie, c'est souvent la dernière, tant il est plus important et intéressant de donner la parole à ceux qui sont privés d'emploi, de logement ou de considération. Ceux-ci sont d'ailleurs le plus souvent les victimes de ceux-là, chacun peut le constater.

Mais, et c'est le principal défaut de cette entreprise qualifiée de citoyenne par bon nombre d'entre vous, il lui faut dépasser l'activité individuelle pour la faire entrer dans un cadre collectif, commun et solidaire. C'est à ce prix, bien modeste, qu'un espoir de changement peut naître.

Au-delà des procédures statutaires auxquelles il ne faut pas déroger, la conversation pourra s'organiser comme vous l'entendrez, chacune et chacun étant invité à faire part de ses opinions, de ses questionnements et de ses attentes.

Qu'il soit bien clair qu'il n'y a pas de chef et de subordonné, de maître et de sujet, de professeur et d'élève. On n'est pas là pour poser des questions à quelqu'un qui donnera des réponses, mais plutôt dans un échange qui donne la même importance à chacune des interventions. Pour joindre l'utile à l'agréable, ce sera aussi une occasion de créer un moment de rencontre autour d'un verre qui sera forcément amical.

Convocation

Assemblée générale de la société des amis de Pumpernickel mardi 6 février 2007, à 19h00, 1 rue Saint-Jean à Wissembourg.

1^{ER} NOVEMBRE 2002 – 20 OCTOBRE 2006

Symptôme d'une politique culturelle calamiteuse,
le musée Westercamp est
"fermé pour travaux" (!?) depuis 1500 jours !
Grotesque ?



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées
et d'autres sources contrôlées
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-1349
© 1996 Forest Stewardship Council

Pumpernickel est imprimé
sur du papier issu de la
sylviculture intelligente.